



Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

3 rue de l'Avenir - 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

28 mai 2019

Compte-Rendu

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mai, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 22 mai 2019, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 17

Pouvoir(s) : 0

Votants : 16

Présents : MM. LIROT Jean-Marc, BOURGEOIS Martial, GAUCHER Dominique, CITRON Jacques, THOMAS Didier, ROUSSEAU Pierre, POINCLOUX Daniel, POISSON Bertrand, BRISSON Jean-Louis, DESFORGES Philippe, THUILLIER Alain, CHAMBRIN Michel, CHOFFY Patrick, MMES CHATELAIN Danièle, DUPRE Céline, PETIT Christine,

Excusés : MME DAVID Gwendoline,

Secrétaire de séance : M. ROUSSEAU Pierre

Ordre du Jour

1. Nombre et répartition des sièges communautaires à compter de Mars 2020

L'article L.5211-6-1 du CGCT relatif à la composition de l'organe délibérant d'un EPCI définit les règles d'attribution et de répartition des sièges au sein d'une communauté de communes. Aussi, à compter de la prochaine mandature en mars 2020, le nombre de sièges est fixé à 26. Un accord local peut être conclu mais ce dernier doit être validé avant le 31 Aout 2019.

Toutefois, une proposition de loi visant à assurer une plus juste représentation des communes de taille intermédiaire au sein des conseils communautaires est actuellement en cours et doit être soumise au vote de l'Assemblée Nationale prochainement. Aussi, il est proposé au Conseil Communautaire de repousser ce point lors de la prochaine séance.

2. Aménagement d'une cuisine centrale scolaire et d'une salle de restauration à Bazoches les Gallerandes : attribution de l'appel d'offres

Vu le rapport d'analyse des offres effectué par l'architecte et vu l'avis favorable de la CAO du 27 Mai 2019, le conseil communautaire retient à l'unanimité les entreprises suivantes :

Lot	Estimation	Entreprise Retenue	Montant total Offre HT	Variantes HT	Total HT avec variantes
1 - Gros Œuvre	33 045.00 €	LUBIN	117 000.00 €	-	117 000 €
2 - Cloisons Isolation	5 212.00 €	AGD	9 430.81 €	-	9 430.81 €
3- Menuiserie Intérieures	21 355.44 €	CROIXMARIE	55 000.00 €	-	55 000. 00€
4- Serrurerie	23 987.28 €	CROIXALMETAL	22 129.68 €	-	22 129.68 €
5- Revêtements Sols Faïence	26 303.36 €	NEYRAT	36 548.24 €	13 792.41 €	50 340,65 €
6- Peinture	7 799.90 €	LEROY DECO SEB	6 040.65 €	-	6 040.65 €
7 - Faux Plafonds	13 050.00 €	AGD	15 998.97 €	-	15 998.97 €
8 - Electricité	77 252.65 €	STEC	50 000.00 €	-	50 000.00 €

9	-	137 233.28 €	STIMA	165 359.37 €	-	165 359.37 €
Chauffage Plomberie						
10 - Cuisine		333 750.00 €	CLIMAT CUISINE	328 804.42 €	1 466.65 €	330 271.07 €
TOTAL		678 988.91 €		806 312.14 €	15 239.06 €	821 571,20 €
Imprévus 5%		33 949.45 €				
TOTAL		712 938.36 €				

3. Fermeture de l'école d'Erceville

L'extension du Groupe Scolaire de Boisseaux se termine et sera opérationnel à compter de la rentrée de septembre 2019. L'ensemble des classes maternelles et élémentaires ainsi que les services périscolaires seront regroupés sur la commune de Boisseaux. Ce nouveau complexe scolaire aura pour conséquence la fermeture de l'école d'Erceville au 1^{er} septembre prochain. Vu l'avis favorable de la commune d'Erceville, le conseil communautaire décide à l'unanimité d'émettre à son tour un avis favorable à la fermeture de l'école d'Erceville à la rentrée prochaine.

4. Sollicitation de subvention auprès du Département et relatif à l'éducation musicale sur l'école de Bazoches les Gallerandes

Suite à la mise en place de cours d'éducation musicale à l'école élémentaire de Bazoches à raison de 1 heure hebdomadaire pour chaque classe, le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de « l'éducation musicale dans les écoles élémentaires publiques » pour l'année scolaire 2018-2019.

Monsieur le Président informe également avoir rencontré la représentante des CMR pour dispenser des cours d'éducation musicale dans les écoles de Boisseaux, Outarville et Greneville-en-Beauce à la rentrée prochaine.

Plusieurs propositions d'intervention ont été formulées. A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide de retenir la proposition n°3 qui consiste en une intervention d'une demi-journée par semaine sur une période de 2 trimestres pour chaque site scolaire (Boisseaux, Outarville et Greneville-en-Beauce) pour l'année scolaire 2019/2020. Cette intervention représente un coût annuel de 12 568.69 €

Monsieur le Président informe l'assemblée que si le SIRIS Autruy-Charmont-Léouville décide de dispenser des cours musicaux pour ses écoles, la CCPNL émettrait alors un avis favorable pour participer financièrement à ce projet.

5. Décision modificative budgétaire

Suite à la dissolution du Syndicat CEG de Bazoches par arrêté préfectoral du 24 juillet 2017, la Trésorerie vient de procéder aux écritures de dissolution. La totalité de l'Actif et du Passif du syndicat a ainsi été transférée à la CCPNL.

Aussi, et pour ne pas constater de discordance entre le compte de gestion 2018, compte administratif 2018 et le budget 2019, le conseil communautaire décide à l'unanimité de procéder au virement de crédits suivants :

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT :

Dépenses - Compte 001 : Déficit d'investissement reporté : + 21 759.17 €
Recettes - Compte 021 : Virement de crédit entre section : + 21 759.17 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses - Compte 615221 : Entretien de bâtiment : + 16 221.51 €
Compte 023 : virement de crédit entre section : + 21 759.17 €

6. Suppression des régies de recettes

Sur demande de la Trésorerie, et considérant que les anciennes régies de recettes ne sont plus utilisées, le conseil communautaire décide à l'unanimité de supprimer les régies suivantes :

- Régie n°38 Activités Sportives et culturelles
- Régie n° 44 Cantine et Garderie périscolaire
- Régie n°47 Cantine Scolaire Bazoches
- Régie n°45 Garderie Périscolaire

7. Budget 2019 de l'Office du Tourisme du Grand Pithiverais

Le budget 2019 de l'Office du Tourisme du Grand Pithiverais est présenté à l'assemblée.

A l'unanimité, le conseil communautaire approuve le budget et la contribution au fonctionnement de l'EPIC Office du Tourisme du Grand Pithiverais à hauteur de 2 € par habitant étant précisé qu'une avance de 4754 € a été versée en novembre 2018.

8. Affaires diverses

- ✓ L'appel d'offres relatif à l'acquisition d'un véhicule frigorifique a été lancé. La remise des offres est fixée au 11 Juin 2019.
- ✓ Un cahier des charges en vue d'un appel d'offres pour les assurances des biens et responsabilité de la CCPNL est en cours de préparation.
- ✓ Le Document Unique de la CCPNL sera établi pour la société AREBAZ au prix de 2150 € HT. Les élus émettent le souhait que la CCPNL dispose d'un assistant de prévention pour intervenir dans les communes du territoire.
- ✓ A l'instar du PETR Pays de Beauce Gâtinais en Pithiverais, le Conseil Communautaire demande que la décision du Gouvernement en matière de numérisation soit réexaminée afin que les Facultés de médecine telles celles de Tours voient leur nombre d'étudiants admissibles en 2ème année augmenter, pour que les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) qui existent maintenant sur une grande partie du territoire trouvent les praticiens pour les remplir.
- ✓ M. Citron informe que faute d'inscription suffisante le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) annule la semaine de sport prévue du 26 au 31 Août.

Jean Marc LIROT

Danielle CHATELAIN

Dominique GAUCHER

Patrick CHOFFY

Jacques CITRON

Didier THOMAS

Céline DUPRE

Martial BOURGEOIS

Pierre ROUSSEAU

Christine PETIT

Daniel POINCLOUX

Alain THUILLIER

Bertrand POISSON

Michel CHAMBRIN

Jean Louis BRISSON

Philippe DESFORGES